

SAGE Marque-Deûle

Réunion de la Commission Locale de l'Eau – Compte rendu

Le jeudi 08 juin 2017

à 13h30, salle du Conseil à la CAHC

Ordre du jour :

1. Etude d'identification des zones humides à forte valeur environnementale (ZHFVE)
2. Points d'actualité du SAGE Marque-Deûle :
 - Rédaction des documents du SAGE
 - Structure porteuse – point d'avancement
 - Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE)

La liste des participants est indiquée en page finale.



Préambule

Introduction de la séance par M. Alain DETOURNAY, Président de la CLE, et présentation de l'ordre du jour.

Déroulé de l'ordre du jour

1. Etude d'identification des zones humides à forte valeur environnementale (ZHFVE)

Françoise GOUBE, présidente de la Commission thématique « reconquête et mise en valeur des milieux naturels » et rapporteuse du groupe de travail « zones humides » du SAGE Marque-Deûle, précise que l'objet de la séance sur ce volet concerne la validation par la CLE du contenu de cette étude et de l'autorisation de son lancement.

Françoise GOUBE rappelle l'obligation de réaliser cette étude d'une part pour être conforme aux dispositions du SDAGE et d'autre part pour répondre aux attentes des acteurs du territoire. Les objectifs de l'étude (élaboration d'une cartographie, rappel réglementaire, intégration dans les documents d'urbanisme) et la définition des ZHFVE sont ainsi présentés.

Françoise GOUBE rappelle la concertation mise en œuvre sous la forme d'un groupe de travail pour la définition de la méthode de pré-localisation et la rédaction du cahier des charges

Victoire SEINGIER présente ensuite la méthode employée par la cellule d'animation, le contenu du cahier des charges, ainsi que le déroulé et le coût de l'étude.

Alain DETOURNAY sollicite d'éventuelles questions des participants et propose la validation du cahier des charges par les commissaires. Le document est adopté à l'unanimité. La cellule d'animation engagera en conséquence la procédure de commande publique.

2. Points d'actualité du SAGE Marque-Deûle

a- Rédaction des documents du SAGE

Dans le cadre de la rédaction du SAGE, les Commission thématiques ont été réunies en mai dernier. Florian BUSY dresse alors un rapide bilan de la méthode de travail mise en œuvre, de la participation et des principales contributions apportées lors de ces réunions.

Florian BUSY précise la richesse des échanges et le consensus emporté sur la rédaction des dispositions du SAGE.

Florian BUSY présente le calendrier de reprise des documents et de restitution aux commissaires, notamment après la consultation juridique qui sera sollicitée.

Anita VILLERS porte à la connaissance de la CLE son inquiétude sur la protection des champs captants quant à la réalisation de la Liaison Intercommunale Nord-Ouest de Lille, voie de jonction entre A1 et A25, pour intégration au SAGE Marque Deûle.

Alain DETOURNAY rappelle que cette préoccupation est intégrée aux réflexions de la MEL dans le cadre de la révision du PLU² et de l'Agence d'Urbanisme Lille Métropole en charge du SCOT de la métropole.

b- Structure porteuse – point d'avancement

La cellule d'animation a rencontré le 19 mai dernier, à la Préfecture du Nord, la Direction des Relations avec les Collectivités Locales (DRCL) au sujet du projet de structure porteuse pour le SAGE Marque-Deûle.

Florian BUSY présente le contenu de ces échanges.

Le partenariat envisagé entre EPCI ou associant des Etablissements Publics comme Noréade ou l'USAN, n'a pas soulevé d'opposition de la part des services préfectoraux.

Alain DETOURNAY indique qu'il a sollicité par courrier les Présidents du partenariat historique (CALL, CAHC et MEL) pour leur accord de principe quant à la poursuite de ce projet. A ce jour, il est dans l'attente de leur retour. Dès lors, s'engageront le démarchage des autres partenaires pressentis.

c- Stratégie d'organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE)

Alain DETOURNAY rappelle qu'il a été auditionné dernièrement, en qualité de Président de la CLE, au sujet de la Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE) menée par le Préfet coordonnateur de bassin.

Concernant la future compétence GEMAPI, Alain DETOURNAY indique qu'il s'est exprimé en faveur d'une organisation libre des territoires compte tenu du caractère nouveau de cette compétence et de l'absence de recul quant à son exercice.

Par ailleurs, les liens hydrographiques locaux restreints aux seuls périmètres de la Lys et de la Deûle devraient être élargis, selon le Président, aux territoires connexes de la Scarpe et de la Sensée pour prendre en compte l'intégralité du maillage hydraulique existant, organisé autour des grands canaux, sous gestion des Voies Navigables de France.

Florian BUSY précise le peu de maturité acquis aujourd'hui sur cette compétence, rendant difficile la perspective de définition de nouveaux périmètres d'intervention.

Après épuisement de l'ordre du jour et appel à d'éventuelles questions, le Président de la CLE propose de conclure la séance.